

**RELEVÉ DE DECISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 janvier 2014**

**Projet de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
protection de l'enfance**

Le Conseil d'Administration a autorisé le Président à signer ce contrat entre la Fondation Massé Trévidy et le Conseil Général du Finistère pour la période 2014/2018. Ce contrat, appuyé sur un diagnostic partagé qui fonde un projet de consolidation, d'évolution et d'adaptation de l'accompagnement offert aux mineurs confiés, stabilise les ressources des établissements intégrés dans le contrat, permet des transferts de fonds entre établissements et entre groupes fonctionnels. Il facilitera la mise aux normes des grilles horaires des internats grâce aux efforts consentis par le Conseil Général. La première année du contrat permettra la construction, avec les équipes, d'un projet d'évolution de l'offre.

**Présentation du projet d'établissement de l'Etablissement
d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (Ehpad) Penanros
à Pont-Aven**

Fruit d'une concertation avec les parties prenantes, appuyé sur les résultats de l'évaluation interne, ce projet développe cinq priorités :

- Développer le projet personnalisé de chaque résident ;
- Renforcer le droit et la participation des usagers ;
- Améliorer la qualité de vie des résidents ;
- Favoriser la promotion de leur autonomie ;
- Former et accompagner le personnel.

**Présentation du projet d'établissement de l'Etablissement
d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (Ehpad) Ti Gwenn
à Plomelin**

Basé sur le même processus que Penanros, ce projet s'inscrit, comme le précédent, dans le renouvellement des conventions tripartites signées avec le Conseil Général du Finistère et l'Agence Régionale de Santé. Il se fixe les objectifs suivants :

- Développer le projet personnalisé et l'autonomie de chaque résident : faire « comme à la maison » ;
- Améliorer l'espace de vie (lieux de vie, signalétique, rénovation des lieux privatifs et collectifs) et la logistique (espace Internet pour les résidents) ;
- Former le personnel ;
- Acquérir un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite ;
- Améliorer l'organigramme par la création de nouveaux postes.

Information des administrateurs sur les budgets des sociétés filiales

Le Conseil d'Administration, en sa qualité d'actionnaire des sociétés par actions simplifiées, a été informé des budgets prévisionnels d'« A Toute Vapeur », de « Kerbernez Restauration » et de « TOP » (Transport Ouest Plusss). Chacun de ces budgets est prévu à l'équilibre.

Le Conseil d'Administration a également été informé du budget prévisionnel de la Société Civile Immobilière « Accueil de jour de la Providence » (déficit prévisionnel de 4 360 €).

Présentation du budget prévisionnel du golf

Le Conseil d'Administration a constaté l'importante diminution des charges dans le budget du golf entre 2013 et 2014. Le nombre d'abonnés est de 275, ce qui représente une augmentation. L'activité a progressé de 14% en 2013 alors que les autres terrains constatent plutôt une perte d'activité.

Le résultat prévisionnel 2014 approuvé par le Conseil d'Administration, bien qu'en nette amélioration sur les exercices précédents, reste déficitaire à hauteur de 31 k€.